

*M. Irvine:*

D. Est-ce qu'ils comprennent les exportations invisibles? — R. Oui, mais les chiffres que je vous ai donnés ne comprennent pas la production aurifère courante, ce qui fait la troisième erreur que j'ai commise en répondant à cette question. Les chiffres comprenant la production aurifère courante sont beaucoup moins élevés.

*Le président:*

D. Pourriez-vous nous les donner? — R. Les chiffres pour 1934, comprenant la production aurifère courante, donnent un surplus de \$68,000,000; en 1933, un déficit de \$2,000,000; en 1932, un déficit de \$96,000,000 et en 1931, un déficit de \$174,000,000. Cela fait un déficit cumulatif pour les quatre ans de —

*M. Macdonnell:*

D. Nous avons une dépréciation du change ces années-là.— R. Oui — le déficit cumulatif a été de \$204,000,000, de sorte que pour les quatre ans le pouvoir d'emprunt de \$300,000,000 que nous avons dans le Fonds nous aurait permis de combler ce déficit.

D. Je ne veux pas insister et trop compliquer les choses, mais je voudrais poser une autre question. Supposons que ce Fonds ait été disponible à ce moment-là. Pensez-vous qu'il est raisonnable de supposer que notre monnaie n'aurait pas été dépréciée? En d'autres mots, cet obstacle au commerce n'aurait pas eu lieu en 1931? — R. Je ne saurais vous répondre.

*M. Quelch:*

D. A partir de 1935 nous avons eu une balance favorable, n'est-ce pas? — R. Oui.

*M. Bradette:*

D. Pour l'exactitude du compte rendu, quel est le montant des exportations d'or durant les années que vous avez mentionnées? Cela m'intéresse.

— R. Le montant des exportations de la production aurifère courante.

Le PRÉSIDENT: Je suppose que vous voulez démontrer que l'or du nord de l'Ontario a sauvé le pays.

M. BRADETTE: Je ne parle pas de l'étalon-or mais de la production aurifère.

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous admettons cela.

Le TÉMOIN: Il va falloir que je fasse un calcul.

M. BRADETTE: C'est bien, j'attendrai.

Le PRÉSIDENT: Pendant que le témoin fait son calcul, M. Quelch a soulevé un point qui est bien à propos et sur lequel le Comité devrait se prononcer, à mon avis. Il a plus ou moins occupé une bonne partie de la soirée à poser des questions et je suppose qu'il doit avoir fini.

M. QUELCH: Non, j'en ai encore beaucoup.

Le PRÉSIDENT: Permettez, alors je me trompe. Je me demande si le Comité ne devrait pas s'entendre pour rationner raisonnablement le temps de sorte que tous les groupes aient une bonne chance de poser des questions.

Des VOIX: Bravo, bravo.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Quelch, combien de temps pensez-vous qu'il vous faudra pour en venir à bout de toutes vos questions d'une manière raisonnable?

M. QUELCH: Cela dépend entièrement des réponses du témoin.

Le TÉMOIN: Si vous vous contentez de courtes réponses je suis prêt à vous les donner.